

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire 25S0002 Marché de fournitures - Acquisition des équipements de l'office et du bar de la Rose des Vents - Attribution du marché

N° : VA_DEC2025_547
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu la Commission de marchés du 31 mars 2025,
Vu l'article R2123-1 2° du Code de la commande publique,

décidons

De conclure le marché public « Marché de fournitures - Acquisition des équipements de l'office et du bar de La Rose des Vents » pour les lots 1 et 2 avec la SAS EQUIP'FROID ET COLLECTIVITES située à FOREST SUR MARQUE (59510) :

- Lot 1 : montant maximal de 30 000 € HT
- Lot 2 : montant maximal de 15 000 € HT.

Imputation budgétaire : 21848 028 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 4 août 2025

Pour Le Maire, et par délégation, *Sebastien COSTEUR,*
Gérard CAUDRON *Conseiller municipal*

Date AR Préfecture :



